

*Questions orales**[Traduction]*

ON DEMANDE LE NOM DU FONCTIONNAIRE QUI A REÇU L'APPEL TÉLÉPHONIQUE DE LA MUTUELLE DU CANADA

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, la Chambre et les Canadiens savent que, le 27 avril, le directeur général de la Mutuelle du Canada, M. Jack Masterman, a informé un collaborateur du ministre des Finances que la Mutuelle était en possession du *Budget en bref* depuis le 25 avril.

• (1440)

Avec qui exactement a-t-il communiqué au cabinet du ministre des Finances? Qui cette personne a-t-elle contacté à son tour et quand? Quelqu'un d'autre a-t-il appelé le président de la Mutuelle? Qui? Qui, au gouvernement, a contacté M. Masterman à la Mutuelle? Quels conseils, instructions ou. . .

M. le Président: Si le député a plusieurs questions à poser, quelqu'un voudra peut-être commencer à y répondre.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, à ma connaissance, le premier appel a été effectué au cabinet du ministre des Finances. En l'absence de celui-ci, l'appel a été immédiatement transféré au sous-ministre des Finances. Ce dernier a procédé à des vérifications, a consulté la Gendarmerie royale du Canada, a conseillé les forces policières et a conseillé le secrétaire du Cabinet. Voilà ce qui s'est passé à ma connaissance. Si mon collègue a une autre version des faits, je me ferai un plaisir de l'examiner.

[Français]

ON DEMANDE QUAND M. HARTT A OBTENU L'INFORMATION ET À QUI IL L'A TRANSMISE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, on a appris que pour deux heures le premier ministre n'était pas au courant de la fuite. On a appris aussi que pendant 28 jours le gouvernement a caché cette deuxième fuite au peuple canadien. Je voudrais savoir à quelle heure de la journée et à quel jour M. Hartt, du Bureau du premier ministre, a obtenu l'information et à qui il a communiqué cette information-là?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Je peux vous dire, monsieur le Président, que mes renseignements sont venus entre 3 h 30 et 4 heures de la part de M. Tellier, tel que j'ai avisé la Chambre. C'était entre 3 h 30 et 4 heures.

M. Gauthier: M. Hartt!

M. Mulroney: Pardon?

M. Gauthier: M. Hartt.

M. Mulroney: Non, c'est M. Tellier qui m'a fourni ces renseignements, M. Tellier les ayant appris quelques minutes avant de la part de M. Gorbet, le sous-ministre des Finances. Alors, je trouve que le processus a été tout à fait normal et logique. Maintenant, si le député est en train de me demander si j'ai été avisé par qui que ce soit, à part M. Tellier, la réponse est non! J'ai été avisé dans les circonstances par cet individu, tel que je l'ai mentionné de façon précise.

LES DIRECTIVES AU PERSONNEL AU SUJET DES FUITES

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Ma question s'adresse au premier ministre, monsieur le Président. Nous avons vu avec quelle rapidité le premier ministre, le ministre des Finances, le ministre de la Justice et le solliciteur général informent la Chambre. Il y avait certaines allégations au sujet d'autres fuites la nuit du 26 avril et le 27 avril. Quelles directives ont été données au personnel des bureaux du premier ministre et du ministre des Finances au sujet des procédures à suivre s'ils étaient informés d'une deuxième fuite?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, c'est une suggestion tout à fait dérisoire que la veille on aurait prévenu les individus du Conseil privé ou de mon Cabinet sur la façon d'agir s'il y avait une deuxième fuite, une troisième fuite ou une quatrième fuite. Lorsqu'on a appris qu'il y a eu une fuite, immédiatement après qu'on l'eut appris, on a demandé la permission de venir devant la Chambre avec le Budget. La réponse de la part des partis de l'opposition était négative. Donc, j'ai donné instruction que le ministre des Finances le rende public immédiatement, et j'ai donné instruction qu'une enquête de la GRC soit déclenchée. Cette enquête a commencé la veille et fonctionnera tout au long, jusqu'à ce qu'elle se termine et que des accusations soient portées.

Alors, tout ce qui a été fait la nuit avant et la journée subséquente a été consistant avec une enquête indépendante de la part de la GRC du Canada.

[Traduction]

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, les députés en ont assez d'entendre le refrain de ce Cabinet: «Tire la chevillette, c'est ta grand-mère qui parle.»

Des voix: Oh, oh!